

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que RMA Watanya, a déclaré le 17 décembre 2014, avoir acquis sur le marché central, le 1^{er} décembre 2014, 100 240 actions Risma, au cours unitaire de 279,60 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, RMA Watanya détient :

- directement 405 540 actions Risma, soit 5,09% du capital de la société ;
- indirectement :
 - * 380 740 actions Risma, soit 4,78% du capital à travers sa filiale MBT ;
 - * 1 566 091 actions Risma, soit 19,67% du capital à travers les FCP RMA.

La participation totale (directe et indirecte) de RMA Watanya est de 29,63% dans le capital de Risma.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, RMA Watanya envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Risma.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières